

#1 RENCONTRE
NANTES REGIONALE
16 NOVEMBRE 2018 DES MAIRES

3 ANS D'ACTION POUR LES TERRITOIRES



SOMMAIRE

Chiffres clés	p. 4
Une nouvelle contractualisation pour un soutien sur-mesure	p. 6
Un Pacte régional pour préserver et dynamiser l'espace rural	p. 10
Faciliter la mobilité de tous les Ligériens	p. 12
Renforcer l'accès aux réseaux de communication	p. 13
Dynamiser l'attractivité des communes	p. 14
Innover pour une santé de proximité	p. 16
Agir pour l'emploi et l'avenir de tous les jeunes	p. 18
Diffuser la culture et valoriser le patrimoine	p. 19
Ma Région 2050 : imaginons ensemble l'avenir des Pays de la Loire	p. 22

Carte p. 20-21
de vos élus régionaux référents

#maregionenaction



© Région des Pays de la Loire / Ouest Médias

Christelle MORANÇAIS
Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire

Être aux côtés des élus locaux pour préparer l'avenir

Au cœur de l'identité de notre région, les territoires de nos cinq départements, qu'ils soient ruraux ou urbains, contribuent pleinement à son attractivité et à son dynamisme économique, social, environnemental et culturel. Toutefois, malgré l'engagement des élus locaux, cette dynamique demeure fragilisée par un risque de fracture territoriale qui n'épargne pas les Pays de la Loire et notamment son espace rural et péri-urbain.

Pourtant, je refuserai toujours d'avoir une région à deux vitesses.

C'est pourquoi j'ai la conviction que la Région a le devoir d'être au côté des élus locaux qui se battent et agissent au quotidien pour le développement et le rayonnement de leurs territoires. Notre rôle est également de nous engager concrètement pour répondre aux défis majeurs de nos territoires en termes de développement, de désenclavement, d'attractivité, et de transition écologique.

Depuis près de trois ans, la Région agit donc au côté de l'ensemble des élus locaux pour **accompagner et apporter des solutions adaptées à chaque territoire.**

Depuis 2016, avec le Pacte régional pour la ruralité, le Plan régional d'accès à la santé, le Plan routier régional, la Stratégie de déploiement du très haut débit dans toute la région ou encore la nouvelle contractualisation avec les EPCI... nous avons lancé et mis en œuvre des politiques structurantes pour renforcer le développement et l'équité entre tous les territoires. C'est une priorité absolue pour améliorer le quotidien des Ligériens, pour lutter efficacement contre la fracture territoriale, mais également pour préparer l'avenir.

Car notre responsabilité collective, c'est aussi de nous projeter dès aujourd'hui pour imaginer et porter un nouveau projet de territoire pour notre région. C'est **la nouvelle démarche prospective « Ma Région 2050 »** que nous lancerons dès janvier 2019 en direction de l'ensemble des habitants de notre région. Ensemble, nous devons définir les grandes orientations qui permettront de conforter le développement des Pays de la Loire et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants.

LA RÉGION EN ACTION POUR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE



**Contrats Territoires -
Région 2020 et Contrats
de développement
métropolitain**

150 M€ pour les CTR 2020
pour plus d'équité,
de proximité et de liberté

1 M€ de subventions régionales
entraînent un investissement
de **6 M€** sur les territoires

107 projets financés
dans **46 EPCI**

30 M€ pour **3** Contrats
de développement métropolitain
(CDM), dont 2 déjà approuvés (Nantes et
Angers) et 1 en projet avec Le Mans



Plan santé

10 M€ sur 4 ans

15 maisons de santé
pluri-professionnelles
financées depuis fin 2015
pour **5,5 M€** investis



**Pacte régional
pour la ruralité**

300 M€ mobilisés
d'ici à 2020

Plus de
600 projets
communaux
déjà accompagnés



Fonds école
202 communes
aidées pour **8,3 M€**



**Fonds régional
de développement
des communes**

413 communes
aidées pour **13 M€**



**Pays de la Loire
Artisanat-Commerce**

73 projets soutenus pour
956 000 € engagés
depuis juillet 2017



**Un territoire équilibré
et attractif**

1272 communes
au 1^{er} janvier 2018 selon l'INSEE

82 % des communes
ligériennes comptent
moins de 2000 habitants

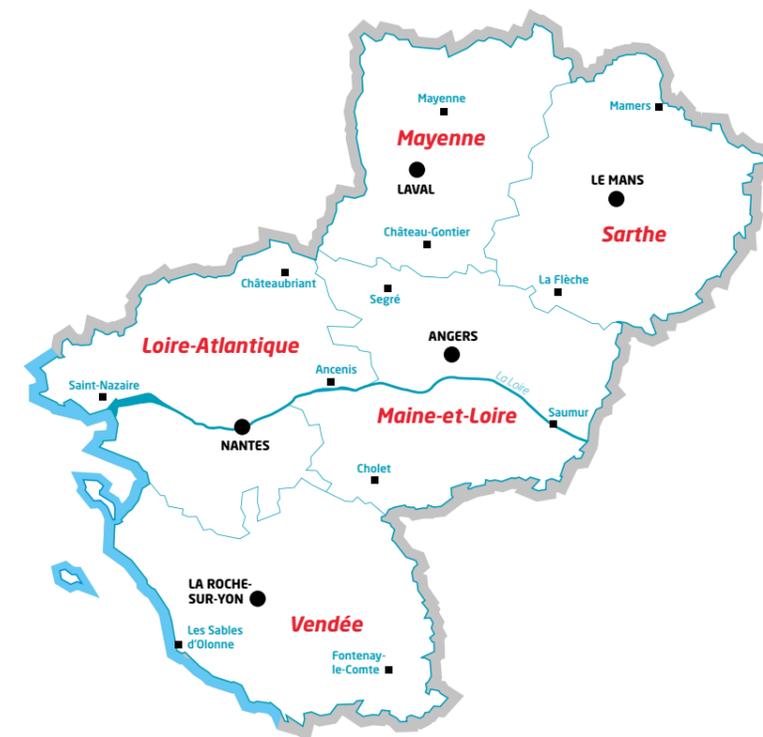
7 grandes agglomérations
Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Cholet,
Le Mans, Laval et La Roche-sur-Yon

71 EPCI dont 68 couverts
par un CTR et 3 par un CDM

3,7 millions d'habitants

117 habitants/km²

+ 30 320 habitants/an



FEADER
Fonds européen agricole
pour le développement rural



461,1 M€ de fonds européens attribués
par la Région pour 2014-2020
dont **45 M€** pour la démarche **LEADER**
(Liaison entre action de développement de l'économie rurale)

La Région des Pays de la Loire : des compétences au service de tous

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

GESTION DES PROGRAMMES
EUROPÉENS

LYCÉES

TRANSPORTS

TOURISME

FORMATION PROFESSIONNELLE,
APPRENTISSAGE ET ALTERNANCE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET ENVIRONNEMENT

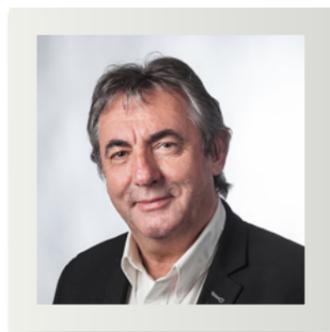
CULTURE

SPORT

Une nouvelle contractualisation pour un soutien sur-mesure



© RPDL/M. Gross



© Sébastien Briche

Maurice PERRION
vice-président de la Région
des Pays de la Loire
en charge des territoires
et de la ruralité

Deux types de contrats par souci d'équité

« Par souci d'équité, la politique régionale de contractualisation propose deux types de contrats pour un accompagnement sur-mesure des territoires ruraux et des grands pôles urbains avec des modalités de calcul des dotations différenciées. Les Contrats Territoires - Région 2020 accompagnent les 68 intercommunalités et la commune de l'île d'Yeu et apportent un soutien renforcé aux territoires les plus fragiles, tandis que l'accompagnement des communautés urbaines d'Angers et Le Mans et de la métropole nantaise est prévu par les Contrats de développement métropolitain (CDM). »

Les Contrats Territoires - Région 2020 : équité, proximité, liberté

La Région a choisi de rénover sa politique de contractualisation 2017 - 2020 pour accompagner les territoires au plus près de leurs besoins.

Elle a ainsi créé les Contrats Territoires - Région 2020 (CTR), pour marquer sa volonté de lutter contre les fractures territoriales et consolider un développement équilibré de la région. Répondant aux trois principes fondamentaux de proximité, d'équité et de liberté, ces CTR témoignent de la confiance de la Région envers les élus locaux. Car ce sont eux qui sont le plus à même de définir ce qui permettra de développer et de faire vivre leurs bassins de vie et d'emplois. 46 Contrats ont d'ores et déjà été signés, et la Région confirme l'objectif de 100% des EPCI accompagnés à horizon 2019.

« Face aux risques d'une région à deux vitesses, la Région des Pays de la Loire se mobilise pour assurer l'équilibre et l'attractivité des territoires. La nouvelle contractualisation vient ainsi compléter les actions engagées en ce sens telles que le Pacte régional pour la ruralité ou le Plan routier régional. Elle illustre parfaitement notre souhait de préserver le rôle de pôles d'équilibre de nos communautés de communes. »

Christelle MORANÇAIS
présidente de la Région des Pays de la Loire

TÉMOIGNAGES

« Notre commune avait le souhait de rendre accessible l'étang de Choizeau au plus grand nombre (PMR, familles avec poussette et pêcheurs). La souplesse du contrat Territoires-Région 2020 nous a permis de concrétiser ce projet d'amélioration du cadre de vie de nos habitants. Sur un montant total des travaux de 185 225 €, la commune a reçu une aide de 62 500 € au titre du contrat signé entre la communauté de communes d'Erdre et Gesvres et la Région. »

Joseph BÉZIER,
maire de Vigneux-de Bretagne (44)

« La signature d'un CTR 2020 de 3 514 000 € avec le Pays de la Vallée de la Sarthe nous a permis de bénéficier d'une enveloppe de 1 222 000€ dédiée au développement de notre Communauté de communes. Grâce à cette nouvelle contractualisation, nous allons pouvoir, de façon très concrète, améliorer le cadre de vie de nos habitants en lançant le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de la Communauté de communes, la requalification de l'entrée du site culturel et touristique de l'île MoulinSart, et la création d'une voie verte à Saint-Jean-du-Bois. En parallèle, la Région nous accompagne dans nos projets de création d'une pépinière d'entreprises et d'un pôle culturel. Développement économique et touristique, aménagement numérique, attractivité résidentielle, et bien sûr respect de l'environnement : 4 enjeux majeurs qui sont au cœur du Schéma de développement global que nous avons élaboré au Val de Sarthe. »

Emmanuel FRANCO,
président de la Communauté de communes du Val de Sarthe
et maire d'Etival-lès-le-Mans (72)



150 M€
pour les Contrats
Territoires - Région

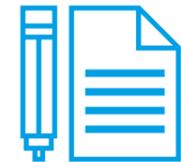
Déjà **46 EPCI**
accompagnés
pour **115 M€** engagés

107 projets
de territoire financés

10% de la dotation
du CTR consacrés à la
transition énergétique

100% des territoires
accompagnés en 2019

Le Contrat de développement métropolitain : une réponse spécifique pour Nantes, Angers et Le Mans



Les Contrats de développement métropolitain (CDM) doivent permettre de répondre aux enjeux spécifiques des communautés urbaines d'Angers et Le Mans et de la métropole nantaise. La Région a déjà approuvé les CDM d'Angers et Nantes, celui du Mans est en cours d'élaboration.

Les CDM sont construits sur la base d'une stratégie préparée par le territoire et présentant ses priorités ; chaque contrat comprend une enveloppe dédiée aux projets communaux. Deux leviers financiers sont actionnés :

- une dotation sur des projets structurants, dédiée par territoire, dans le cadre d'une enveloppe de 30 M€,
- une mobilisation accrue des fonds européens gérés par la Région (les fonds structurels européens et d'autres crédits européens).

La Région propose ainsi une coopération renforcée aux métropoles de Nantes, Angers et Le Mans afin qu'elles soient en mesure de mieux identifier et de mieux saisir les financements européens disponibles pour soutenir leurs projets prioritaires ainsi que ceux des acteurs locaux. Dans ce cadre, ces trois territoires bénéficient d'un suivi spécifique à leurs thématiques : agenda urbain, actions urbaines innovantes, « smart cities », etc.

30 M€
pour les Contrats de Développement Métropolitain

2 CDM déjà approuvés (Angers et Nantes)

1 CDM en cours d'élaboration (Le Mans)

60 M€
de fonds européens mobilisés par la Région

Le plus grand toit photovoltaïque de l'Ouest au futur MIN de Nantes



Rénovation sans précédent du Centre des congrès d'Angers



TÉMOIGNAGE

« La nouvelle contractualisation permet de faire remonter les besoins des petites communes comme la nôtre (700 habitants) au budget serré. Grâce au contrat signé entre la Région et la communauté de communes du Pays de Craon, nous avons lancé l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux avec une aide de 14 100 €. En complément, nous avons reçu une subvention européenne de 11 750 € via la démarche LEADER. Notre projet présente un triple atout : faire des économies d'énergie, sensibiliser nos citoyens et respecter l'environnement. »

Jean-Louis **TEMPLIER**,
maire de **Pommerieux (53)**



© Geihyimages

ZOOM - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Une seule obligation : chaque CTR doit comporter un axe relatif à la transition énergétique. Le défi écologique est un défi à l'échelle de l'humanité toute entière mais c'est aussi un défi de proximité qui concerne chaque commune, chaque Ligérien directement. Pour le relever, la Région a pris les devants en matière de transition énergétique et souhaite opérer une véritable transition écologique, dont la mise en œuvre ne se fera qu'en s'appuyant sur les territoires. Dans le cadre des CTR, elle demande ainsi à chaque EPCI de porter au moins un projet dédié à la transition énergétique, devant s'appuyer sur l'un des 5 piliers de la feuille de route régionale et représentant au moins 10% de la dotation du CTR.

• La proximité

La Région fait le choix de contractualiser au niveau des intercommunalités, territoires structurés et proches des réalités du terrain. Par ailleurs, la Région a désigné un élu régional référent pour chaque intercommunalité (voir carte pages 20-21). Cette proximité est un gage d'efficacité au quotidien.

• L'équité

Chaque territoire est accompagné selon ses besoins et ses spécificités. La Région fait du sur-mesure. L'île de Noirmoutier par exemple, qui a une spécificité insulaire, n'a pas les mêmes problématiques que la Communauté urbaine d'Angers ou la Communauté de communes de GrandLieu. De plus, la Région apporte une attention particulière aux territoires les plus fragiles en intégrant de nouveaux critères, notamment la richesse des territoires par habitant. Plus le territoire est fragile et rural, plus la dotation de base par habitant est élevée. A noter : des bonifications prennent également en compte des spécificités territoriales :

- une bonification pour les polarités ou centralités établie notamment sur la base des critères INSEE 2014,
- des bonifications pour les territoires littoraux et insulaires,
- une bonification pour les territoires couverts par le label Patrimoine UNESCO.

• La liberté

La nouvelle contractualisation permet aux élus locaux de proposer des projets durant toute la durée du contrat et d'en définir les thématiques prioritaires selon les besoins de leurs territoires. Ainsi, tant qu'il s'agit d'investissements de proximité, les projets peuvent concerner aussi bien la création de sentiers cyclables, que la revitalisation d'un centre-bourg, la construction d'une halle de sports et de loisirs ou la réhabilitation d'un bâtiment pour l'implantation de commerces. Ce 3^e pilier est une nouveauté qui permet aux territoires d'avoir toute la liberté pour élaborer leur stratégie et en définir les axes prioritaires.

ZOOM - CDM Nantes Métropole

4 PROJETS STRUCTURANTS
1 PROJET PAR COMMUNE (24 communes)

EXEMPLE : UN NOUVEAU SITE POUR LE MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL (MIN)

Le MIN est le rouage essentiel de l'écosystème agroalimentaire et du projet alimentaire de la métropole nantaise. C'est pourquoi la Région a souhaité participer à hauteur de 3 M€, au transfert, à la construction et aux travaux d'aménagement du nouveau MIN sur la commune de Rezé. Par ailleurs, dans le cadre de ce CDM, la Région consacre 5 M€ aux projets communaux.

ZOOM - CDM Angers Loire Métropole

27 PROJETS FINANCÉS

EXEMPLE : MODERNISATION ET RÉNOVATION DU CENTRE DES CONGRÈS D'ANGERS

Le Centre des congrès d'Angers a été construit il y a plus de 30 ans. Depuis sa création, les besoins de la clientèle ont évolué, les normes techniques ont changé et les exigences attendues sur le fonctionnement (dont le volet « énergie » constitue une part importante) se sont précisées. Haut lieu du festival Premiers Plans ou des concerts de l'ONPL, il accueille 25 000 congressistes par an. La Région contribue à ce projet par une dotation de 1,6 M€.



Ce Pacte régional pour la ruralité comprend 37 mesures et mobilise l'ensemble des compétences de la Région. Il vise à lutter contre le risque d'une région à deux vitesses et permettre aux territoires de se développer tout en préservant leur qualité de vie, en agissant tout particulièrement pour :

- **le désenclavement numérique et géographique : parce que l'équilibre territorial nécessite d'abord une meilleure connexion des espaces ruraux aux réseaux de transport et de communication,** la Région accompagne le déploiement du numérique dans les départements avec une enveloppe de 118,8 M€ complétée par 19 M€ de fonds européens. Cette enveloppe est consacrée notamment au déploiement de la fibre dans les lycées et à l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile. La Région finance les infrastructures routières d'intérêt régional à hauteur de près de 120 M€ à l'échelle du mandat et déploie par ailleurs différentes solutions de mobilité durable (pour le transport individuel avec la promotion de la mobilité électrique, et le transport collectif avec une offre TER renforcée et la mise en service de cars électrique ou roulant au GNV).



© Gethymages / Richard Villalon

- **l'accès à la santé : adopté dès juin 2016, le Plan régional d'accès à la santé partout et pour tous comprend 15 mesures, mobilise 10 M€ et vise à répondre en particulier au problème de la pénurie des médecins en milieu rural.** Pour favoriser le maintien et l'installation durable des professionnels de santé, la Région agit sur 3 leviers : renforcer l'offre de santé en priorité dans les territoires en difficulté et préparer l'avenir ; mettre en place une action coordonnée et complémentaire avec l'ensemble des acteurs régionaux de la santé ; et agir, de la prévention à l'accès aux soins de proximité.



© Région Pays de la Loire / M. Gros

- **le maintien d'une économie de proximité (services, artisanat et commerces) :** pour maintenir et renforcer l'offre d'emplois et de services dans l'espace rural, la Région a créé des dispositifs d'aide dédiés au soutien et à la modernisation de l'activité des artisans et des commerçants tels que Pays de la Loire Commerce-Artisanat, Pays de la Loire Transmission-Reprise (avec la création d'un fonds dédié, doté de 600 000 € par an) ou encore Pays de la Loire Investissement numérique (pour renforcer l'usage des outils numériques).

- **l'accompagnement de proximité des collectivités et des élus locaux : écoles, aménagement de centres-bourgs, équipements pour la pratique sportive ou l'accueil de la petite enfance...** La Région soutient les investissements des communes pour contribuer au maintien de services de proximité de qualité. Elle a ainsi créé le Fonds école et le Fonds régional de développement des communes qui ont déjà bénéficié à plus de 600 communes. Et pour les accompagner dans l'instruction de leurs projets, la Région met à la disposition des élus locaux des référents au sein des antennes régionales.

Un pacte régional pour préserver et dynamiser l'espace rural



300 M€ mobilisés d'ici 2020

100% des mesures engagées

Déjà plus de **600 projets** communaux aidés grâce à **21,3 M€** de crédits mobilisés

En Pays de la Loire, 1,16 million d'habitants résident en dehors des grandes unités urbaines définies par l'Insee, soit 32% de la population régionale ; et près de 82% des communes ligériennes comptent moins de 2 000 habitants.

L'espace rural est un élément central de l'identité et de l'attractivité des Pays de la Loire. Mais, malgré l'engagement des acteurs locaux, il est confronté à des risques majeurs de fractures numérique (accès Très haut débit et téléphonie mobile), sanitaire (accès aux soins et aux services de santé de proximité) et géographique (infrastructures de transport). Pour le préserver et le développer, la Région a adopté dès juin 2016 le Pacte régional pour la ruralité en faveur du renforcement de l'équilibre territorial, après concertation de près 1 000 élus locaux, des chambres consulaires, des associations et après consultation des citoyens.

La Région a ainsi pour objectif d'investir tout particulièrement pour soutenir l'attractivité démographique et économique des territoires ruraux, en se positionnant comme le partenaire privilégié de l'ensemble des collectivités locales et notamment des communes.



Faciliter la mobilité de tous les Ligériens



95 % des déplacements domicile-travail se font en voiture en Pays de la Loire, c'est pourquoi la Région a développé une politique volontariste de renforcement du réseau routier régional. Elle souhaite ainsi contribuer au désenclavement des territoires ruraux en facilitant les déplacements des Ligériens et en créant les conditions du développement des entreprises et de l'attractivité de tous ses territoires.

Avec son plan routier régional, elle mobilise une enveloppe de 118,9 M€ à l'échelle du mandat pour financer, avec les Départements, des axes routiers d'intérêt régional comme en Mayenne où les travaux du contournement de Château-Gontier sont engagés et permettront davantage de sécurité et de fluidité du trafic.

La Région soutient également de nouvelles solutions de mobilité durable : projets de covoiturage, promotion de la voiture électrique (déploiement d'un réseau de bornes rapides publiques) et de cars interurbains électriques ou GNV. Elle a inauguré la mise en circulation de deux cars roulant au gaz naturel en Sarthe (un autre est prévu en Vendée) et la première ligne de car électrique en France avec la liaison Laval-Craon en Mayenne.

Près de **120 M€** pour financer de nouvelles infrastructures routières

37 bornes électriques de recharge rapide mises en place sur les axes structurants du réseau routier

ET AUSSI...

#Convention SNCF-Région : renégociée en 2017, elle vise en priorité l'augmentation de l'offre de transport, la garantie d'une meilleure qualité de service et des tarifs plus attractifs et plus justes.

- TER : une offre de transport en progression de 8,5 % (en Km) et un soutien à toutes les lignes de proximité
- Ligne à Grande Vitesse : la Région investit 25 M€ dans la virgule de Sablé, liaison indispensable à la circulation de la LGV (200 Km/h) reliant directement et plus rapidement Nantes, Angers, Laval et Rennes, réduisant jusqu'à 40 minutes le temps de parcours.

#Transports scolaires : un service adapté au nouveau rythme scolaire et une sécurité renforcée

#Gare de Nantes : la Région est le 1^{er} financeur des travaux avec un investissement de 38,95 M€. Elle participe aussi au financement des PEM (Pôle d'échanges multimodal) de Savenay, Laval et Trélazé.

Renforcer l'accès aux réseaux de communication



En Pays de la Loire, de trop nombreuses zones blanches et « grises » persistent et contribuent à la fracture numérique. La Région s'est mobilisée pour faciliter l'accès de tous les Ligériens à des réseaux de communication performants, une nécessité pour la qualité de vie des habitants comme pour le développement économique des entreprises et l'attractivité d'un territoire. Les protocoles d'accord ont été signés avec les cinq Départements ligériens.

Ainsi, la Région accompagne les programmes de déploiement de la fibre optique à l'abonné portés par les départements avec une aide de 14,3 M€ pour la Loire-Atlantique, 16,2 M€ pour la Sarthe et 18,3 M€ pour la Vendée. **Au total, la Région consacre 118,8 M€ au déploiement de la fibre optique sur tout le territoire.**

Du côté de la téléphonie mobile, la Région souhaite améliorer nettement les couvertures de tous les territoires. Elle a ainsi créé un fonds de soutien régional doté de près de 3 M€, permettant de déployer l'application Gigalis, de lancer une étude complémentaire et de financer la construction de pylônes pour les centres-bourgs reconnus en « zone blanche ». Elle a participé à la construction des 11 premiers pylônes de téléphonie mobile dans le département de la Mayenne, ainsi qu'à celle de 4 pylônes en Sarthe, et 5 sont en construction dans le Maine-et-Loire.

118,8 M€ pour le déploiement de la fibre optique et l'internet Très Haut Débit (THD)

Déploiement de la 4G 17 centres-bourgs situés en zone blanche équipés par

15 pylônes de téléphonie mobile à ce jour pour

345 000 € d'investissement régional

ET AUSSI...

#Gig@lis : l'application lancée par la Région permet à chacun de mesurer la qualité de sa couverture mobile à l'endroit où il se trouve. Objectif : dessiner une carte objective de la qualité du réseau mobile en Pays de la Loire.

Dynamiser l'attractivité des communes

Revitaliser l'économie de proximité

Le commerce joue un rôle fondamental en milieu rural parce qu'il génère une activité économique et aussi parce qu'il contribue à l'aménagement du territoire. Lieu de rencontres et d'échanges, il a également une dimension sociale. C'est un levier de la vitalité locale que la Région a décidé de soutenir avec trois dispositifs.

Pays de la Loire Artisanat - commerce

En un an, 73 projets soutenus avec un montant d'aide moyen de 13 000 € pour des projets de modernisation ou reprise de boulangeries-pâtisseries, de mise au norme PMR de bars-restaurants, d'acquisition de nouveau mobilier pour des salons de coiffure et commerces multiservices par exemple.

Pays de la Loire Transmission - reprise

100 accompagnements de repreneurs ou cédants de TPE et PME pour 1,2 M€ investis en conseil, parrainage et prêts d'honneur ont permis le maintien ou la création de plus de 1 000 emplois.

Pays de la Loire Investissement numérique

43 commerçants ou artisans aidés, majoritairement sur des communes rurales à hauteur de 355 742 € pour le renforcement et l'usage d'outils numériques permettant de développer leur chiffre d'affaires notamment via le e-commerce.

Les communes de taille moyenne (selon critères INSEE) jouent un rôle essentiel en milieu rural car les services et activités qu'elles regroupent bénéficient aux territoires environnants. Le Pacte régional pour la ruralité prévoit ainsi un soutien pour les projets de revitalisation de ces centres-bourgs. La Région a participé aux frais d'étude et de travaux de 12 communes pour un montant de 940 000 € pour des projets d'aménagement de l'espace public, de réhabilitation de logements ou de mise en accessibilité de bâtiments publics.



+ 1 000 emplois créés ou préservés grâce au dispositif Pays de la Loire Transmission-reprise

TÉMOIGNAGE

« Nous avons repris le fonds de commerce de la dernière boulangerie de Tuffalun (1 800 habitants). Pour nous soutenir, la Mairie a acheté les murs et la Région nous a accordé l'aide Pays de la Loire Artisanat Commerce à hauteur de 8 000 €, ce qui nous permettra d'acheter du matériel sans prendre de risque côté trésorerie ».

David et Nicolas EDIN, gérants du Pétrin des frangins à Tuffalun (49)

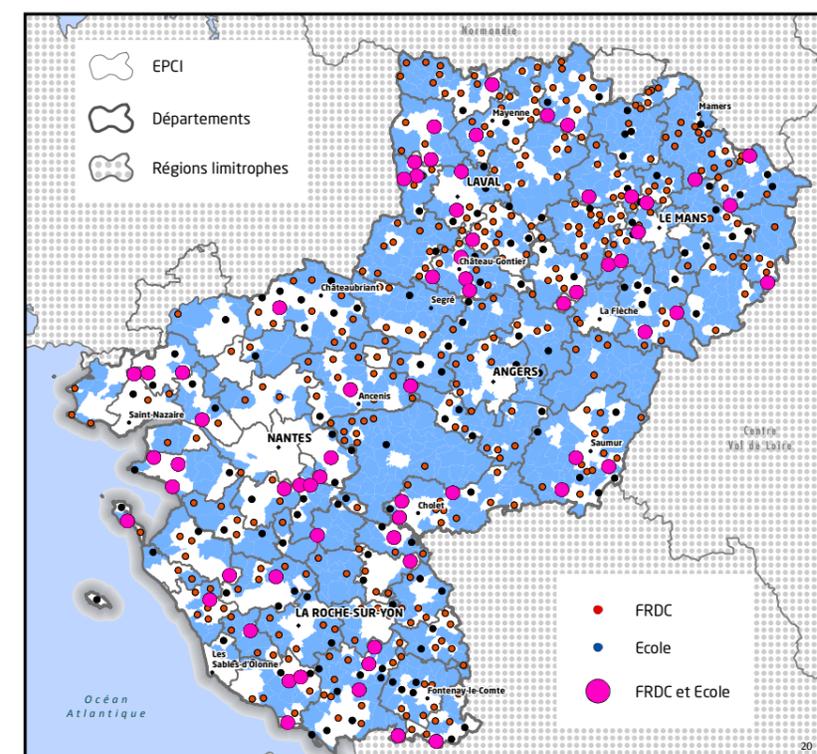
ET AUSSI...

#Développement économique : la Région a créé le Contrat de Croissance Entreprise pour accompagner, sur-mesure, toutes les entreprises ligériennes dans leur création, transmission, développement et création d'emplois.

Soutenir les projets des communes

La Région déploie plusieurs types d'aides pour soutenir les communes de moins de 5 000 habitants à réaliser leurs projets : près de la moitié de ces communes bénéficient déjà **du Fonds école** pour la reconstruction ou la rénovation des écoles et/ou **du Fonds régional de développement des communes**, doté d'un minimum 5 M€ par an pour les projets d'investissement (valorisation du centre-bourg, réalisation d'un sentier pédestre, rénovation thermique de la salle polyvalente...).

BILAN FONDS ÉCOLE ET FONDS RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES (FRDC) 2016/2018



202 communes bénéficiaires du Fonds école pour 8,3 M€ engagés par la Région

413 communes aidées par le Fonds régional de développement des communes (FRDC) pour 13 M€

TÉMOIGNAGE

« Une aide du FRDC de 43 000 € a financé l'acquisition de 175 m² de locaux destinés à l'accueil des professionnels paramédicaux de la commune, directement intégrés dans un ensemble multifonctionnel dédié aux seniors. Nous avons également reçu une subvention de 52 500 € du Fonds école pour la création d'un lieu d'accueil périscolaire et de sanitaires, un nouveau lieu conforme aux normes PMR et en proximité avec l'école. »

Marie-France LÉCULÉE, maire de La Guéribière (85)

ET AUSSI...

#FEADER : pour soutenir le développement des territoires ruraux et péri-urbains, la Région dispose d'une enveloppe de 45 M€ pour la période 2014-2020 au titre du fonds FEADER pour la démarche LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale). Retrouvez le référent de votre territoire sur la carte régionale : www.europe.paysdelaloire.fr rubrique « La démarche LEADER ».



10 M€ sur 4 ans

15 maisons de santé pluri-professionnelles financées depuis fin 2015 pour **5,5 M€** investis.
Objectif 2021 : 35 nouvelles maisons de santé

4 dossiers soutenus pour répondre à des situations d'urgence pour l'accueil de professionnels de santé dans des petites communes (près de 140 000 €)

9 territoires soutenus dans leurs actions de prévention auprès des jeunes (APILOPS - Appel à initiatives locales en prévention santé des jeunes)

Innover pour une santé de proximité

Pour faire face à un recours croissant aux soins médicaux lié notamment à un fort taux de natalité* et au vieillissement de la population, et résoudre la pénurie de médecins en milieu rural**, la Région a fait le choix d'une action volontariste dans le domaine de la santé. Avec les 15 mesures de son Plan régional d'accès à la santé partout et pour tous adopté en 2016, **la Région des Pays de la Loire renforce l'offre de santé en priorité dans les territoires en difficulté** et aide les élus et les professionnels à mieux préparer l'avenir.

Parmi ces mesures, la Région, en collaboration avec l'ARS, a déjà organisé 3 nuits de l'installation à Angers et Nantes pour sensibiliser les futurs professionnels de santé à s'installer dans les territoires en difficulté. Elle a aussi financé 15 nouvelles maisons de santé pluri-professionnelles depuis fin 2015 et est le premier financeur des maîtres d'ouvrages publics dans ce domaine.

La Région a consacré une aide d'urgence pour les territoires contraints d'investir rapidement pour maintenir une présence de professionnels de santé.

Elle a créé et mobilisé le Fonds régional d'accompagnement à l'innovation, doté d'une enveloppe de 180 000 € par an, qui vise à garantir une offre de soins sur tous les territoires. Il a par exemple soutenu l'ouverture à Laval d'un service médical de proximité innovant et unique en France. Le centre Henri Dunant fait appel aux médecins retraités et aux internes de la Faculté d'Angers pour pallier le manque de médecins traitants. Créé à l'initiative du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins de la Mayenne, le service a reçu un soutien régional de 30 000 € pour l'acquisition et l'équipement de locaux.

* La région des Pays de la Loire occupe le 2^e rang des régions françaises pour la natalité avec, en moyenne, 2,07 enfants par femme.

** La couverture en soins de premier recours est en moyenne plus faible en Pays de la Loire, avec 23 professionnels libéraux pour 10 000 habitants, contre 26 pour 10 000 pour la moyenne française.

TÉMOIGNAGE

« Afin de maintenir et développer l'offre de soins actuelle en évitant les départs en retraite non remplacés, notre projet vise le développement d'une maison de santé pluri-professionnelle. Son point fort : être en lien avec l'hôpital local et les acteurs médico-sociaux et associatifs locaux. Grâce à l'aide de la Région (politique sectorielle et CTR), la commune va pouvoir développer sur le bassin de vie une coordination avec les professionnels de santé des communes voisines. »

Gérard DELAUNAY,
maire de Candé (49)

NOUVEAUTÉ

UN SOUTIEN RENFORCÉ AUX 10 TERRITOIRES LES PLUS MENACÉS D'ICI 2021

L'ARS et la Région souhaitent renforcer l'accompagnement des territoires de la Région les plus concernés dans leur recherche d'installation et de maintien de professionnels de santé de premier recours. Lancé au dernier trimestre 2018, ce nouvel accompagnement pour les territoires a pour objectif de renforcer la coordination et l'action des acteurs régionaux et départementaux, institutionnels et professionnels, et de rendre plus lisible la boîte à outils d'accompagnements auprès des territoires en vue de définir des pistes et solutions adaptées aux besoins locaux.

ET AUSSI...

#jeunesse : à la rentrée 2018, la Région a lancé le e.pass santé pour tous les Ligériens de 15 à 19 ans. Un parcours de soins 100% dématérialisé, gratuit et anonyme (prévention, lutte contre les addictions, contraception, gestion du stress, arrêt du tabac...)



Agir pour l'emploi et l'avenir de tous les jeunes

Pour accompagner la réussite de tous les jeunes et préparer l'avenir des territoires, la Région facilite l'accès des jeunes à l'emploi en proposant une diversité de parcours : enseignement général, enseignement technique, apprentissage ou formation professionnelle. Elle a notamment imaginé et conçu l'Apprentibus. Financé à hauteur de 450 000 €, ce véhicule innovant et inédit sillonne depuis février 2018 les routes des cinq départements des Pays de la Loire pour faire découvrir à tous les jeunes les métiers et leurs voies de formation, notamment l'apprentissage. La Région a aussi mis sur pied un réseau de 71 ambassadeurs de l'apprentissage pour promouvoir cette voie d'excellence auprès des collégiens, lycéens et des entreprises sur l'ensemble de la région.

ZOOM - PLAN DE BATAILLE POUR L'EMPLOI

AU SERVICE DE TOUS LES TERRITOIRES

- faire se rencontrer les compétences et les besoins des entreprises : accompagnement des entreprises par bassin d'emploi pour trouver des compétences sur les territoires et anticiper les besoins en ressources humaines grâce à une expérimentation menée dans chaque département ligérien.
- lever les freins à l'embauche des demandeurs d'emploi : accompagner la mobilité avec la carte Mobi offrant - 75 % sur la tarification du réseau de transport régional ou via la plateforme de solutions de mobilité Wimoov et faciliter la garde d'enfants et l'accès au logement.
- adapter l'offre de formation aux besoins du territoire : la Région a conçu une nouvelle offre de formation articulée en trois piliers : « prépa » pour consolider un projet professionnel, « visa » pour se qualifier et « accès » pour accéder directement à un emploi ou reprendre/créer une entreprise.

1^{re} région
en nombre d'apprentis

Plus de **32 000** apprentis

+ 6 800 places de formation professionnelle ouvertes en 2018 en priorité pour les demandeurs d'emploi

9 nouvelles formations professionnelles initiales sous statut scolaire

(santé, social, paramédical et industrie)

ET AUSSI...

#Jeunesse : lancé en 2017, le Pacte éducatif régional vise notamment à donner aux Ligériens scolarisés, en apprentissage ou en décrochage scolaire, l'occasion de découvrir le monde professionnel à travers, par exemple, l'action éducative ligérienne « Envie d'entreprendre, envie de créer » qui les invite à créer une mini-entreprise.

#Lycées : votée en 2017 pour optimiser les conditions d'enseignement, la Stratégie d'investissement dans les lycées de la Région est dotée de 780 M€ pour la période 2018-2024 et prévoit de nouvelles opérations d'entretien ou rénovation, la création de 6 nouveaux établissements et des travaux d'adaptation aux évolutions pédagogiques.

Diffuser la culture et valoriser le patrimoine

Favoriser l'accès de tous à la culture est l'une des ambitions de la Région car c'est un élément essentiel pour renforcer l'équilibre territorial. Ainsi, avec la volonté forte d'irriguer l'ensemble du territoire et de permettre à tous les Ligériens d'accéder à des propositions artistiques d'excellence, la Région a déjà participé au financement et à l'organisation de **deux tournées régionales en milieu rural** : *Histoires sacrées* produit par Angers Nantes Opéra en 2017 et *Event* produit par le Centre national de danse contemporaine d'Angers en 2018.

La Région accompagne le financement participatif de projets de restauration du patrimoine local et a déjà apporté un bonus de 14 000 € au total pour 3 collectes de fonds. Elle a aussi accompagné les communes sur 127 projets de restauration (édifices religieux non protégés et monuments historiques) pour un montant de 3,6 M€.

TÉMOIGNAGE

« La représentation a été un grand succès. Nous avons dû refuser du monde. L'objectif a été atteint dans la mesure où beaucoup de personnes découvraient l'opéra pour la première fois. Amener l'excellence de la culture en milieu rural n'est pas vain et le monde rural sait l'apprécier. Ces actions sont indispensables pour l'attractivité de nos territoires, leur dynamisme, leur résonance et pour réduire la fracture culturelle rural-urbain. »

Galiène Cohu, maire de Ruillé-sur-Loir (72), qui a accueilli le spectacle *Histoires sacrées* dans sa commune

ET AUSSI...

#FONDEC : créé en 2018 par la Région, le Fonds de développement culturel territorial accompagne les initiatives locales qui animent le milieu rural et les collectivités (ou opérateurs) qui élaborent une stratégie culturelle ou un renouvellement de projet pour une aide moyenne de 6 000 € par projet.

#Musique : la Région décline la Folle journée en région dans 15 communes rassemblant 59 000 spectateurs en 2018.

#Art contemporain : la Région soutient le MuMo, un musée mobile qui a sillonné les routes de Sarthe et de Vendée avec une exposition d'œuvres du Fonds régional d'art contemporain.

#Jeunesse : la Région a lancé le premier pass culture sport entièrement dématérialisé en France. Il offre aux 15-19 ans plus de 130 euros d'avantages répartis en huit coupons numériques : cinéma, livre, pratique artistique, patrimoine, événement sportif, festival, engagement citoyen...

#Patrimoine : la Région a aidé 63 projets de petites cités de caractères pour leurs aménagements urbains pour un montant de 2,5 M€, une aide étendue à 17 autres communes de moins de 3 000 habitants ayant un site patrimonial remarquable.

#Inventaire : pour mieux connaître le patrimoine et demain, mieux le valoriser, la Région prend en charge les frais d'étude de l'inventaire dans les communes ou communautés de communes à hauteur de 50 à 80 %. A ce titre, elle a déjà investi 300 000 € sur 3 ans.



2017 ***Histoires sacrées***, spectacle lyrique dans **9 communes** des 5 départements

2018 ***Event***, danse contemporaine dans **10 communes** des 5 départements

Vos élus référents sur vos territoires

(élus de la majorité régionale)



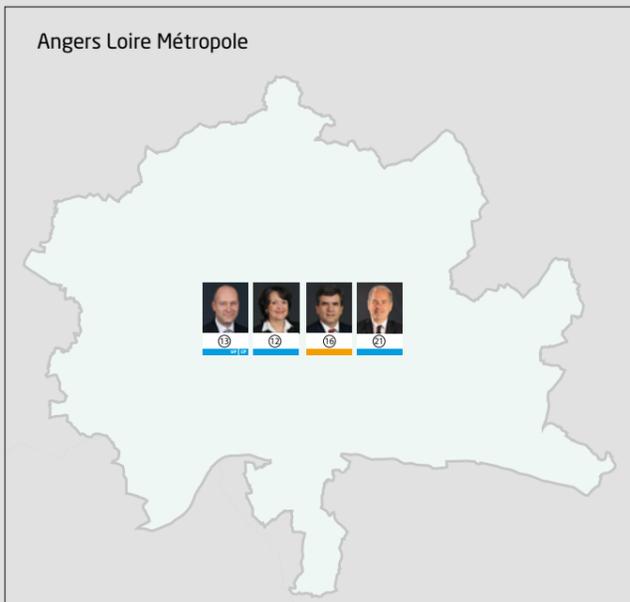
MAYENNE		
DESILLIERE	Florence	8
FAVENNEC	Yannick	9
HENRY	Philippe	10
SOULTANI-VIGNERON	Samia	11

LOIRE-ATLANTIQUE		
BEUVELET	Florence	23
BOBLIN	Johann	24
BUF	Jean-Michel	25
DEJOIE	Laurent	26
GARNIER	Laurence	27
GESSANT	Marie-Cécile	28
GUERRA	Anne-Sophie	29
GUERRIAU	Christine	30
HOUEL	Stéphanie	31
HUGUES	Claire	32
LOUVRIER	Franck	33
MERAND	Isabelle	34
NOURRY	Barbara	35
PERRION	Maurice	36
PILARD	Sébastien	37
PINTE	François	38
POIRIER	Nathalie	39
PRIOU	Christophe	40
RINEAU	Xavier	41

SARTHE		
MORANCAIS	Christelle	1
BEAUCHEF	Anne	2
CHARBONNEAU	Vanessa	3
COUDREUSE	Daniel	4
LATOUCHE	Béatrice	5
PARANT	Joel	6
REVEAU	Didier	7

MAINE-ET-LOIRE		
BIENVENU	Roselyne	12
BRANCOUR	Roch	13
CATIN	Régine	14
DEROCHE	Catherine	15
GERAULT	Laurent	16
JEANNETEAU	Paul	17
LEROY	Isabelle	18
MARTIN	André	19
MAUSSION	Patricia	20
PRETROT	Laurent	21
TOURON	Eric	22

VENDEE		
BARRE	Philippe	42
BERNARD	Lydie	43
BLANCHET	François	44
CAILLAUD	Laurent	45
CHEREAU	Antoine	46
DE RUGY	Maxence	47
DEBORDE	Sandra	48
GARREAU	Myriam	49
GOSELIN	Nathalie	50
MORTIER	Pauline	51
PERRIER	Pierre-Guy	52
RETAILLEAU	Bruno	53



Elus du groupe politique :

- Les Républicains et apparentés
- Union Centriste

VP : Vice-Président
CP : Membre de la Commission permanente

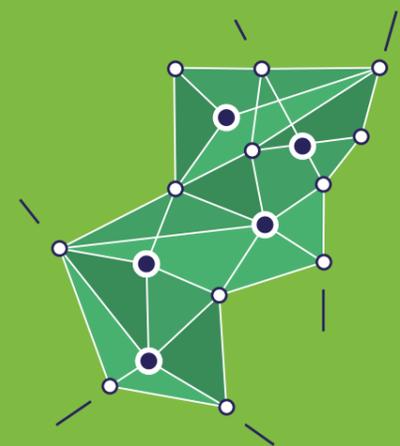
0 20 40 Kilomètres

Cartographie © Date: 31/10/2018
Réalisation : Service SIG et Décisionnel
Fond de carte : BD Carto © IGN
Source des données : Région des Pays de la Loire

Aquitaine
Limousin
Poitou-Charentes



© RRDUM Gross



MA RÉGION 2050

Imaginons ensemble l'avenir des Pays de la Loire

En janvier 2019, la Région des Pays de la Loire lancera une grande concertation publique en ligne auprès de tous les Ligériens pour imaginer avec eux leur région en 2050. Cette démarche prospective a pour objectif de définir les grandes orientations qui feront l'avenir de la région : transition énergétique, transports, logement, haut-débit, biodiversité, gestion des déchets, équilibre des territoires et désenclavement rural, éducation, emploi... Cette démarche embrasse tous les thèmes de la vie quotidienne et se poursuivra tout au long de l'année auprès des élus locaux (au travers de rencontres territoriales au printemps), d'experts et aussi auprès des plus jeunes grâce à leur participation à une action dédiée du programme régional éducatif. Ma Région 2050 constitue une réelle opportunité de concevoir un véritable projet de territoire partagé pour conforter le développement des Pays de la Loire et la qualité de vie de ses habitants.



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Christelle MORANÇAIS
présidente de la Région des Pays de la Loire

Bâtir un nouveau projet de territoire pour construire l'avenir de la région

« 1^{re} région où il fait bon vivre, 1^{re} région créatrice d'entreprises, 1^{re} région sur l'emploi..., la région des Pays de la Loire est dynamique et attractive ! C'est une région riche de nombreux atouts dont elle a toujours su faire des leviers de développement, avec un esprit entrepreneur, une richesse patrimoniale exceptionnelle et une vitalité démographique qui nous conduit chaque année à accueillir plus de 30 000 nouveaux habitants. Cette réalité nous place aujourd'hui devant de nouveaux défis à relever pour préparer l'avenir. C'est pourquoi, après l'abandon de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, j'ai immédiatement impulsé un rebond collectif avec un Contrat d'Avenir négocié avec l'État. Mais au-delà, notre responsabilité collective, c'est de redéfinir et de porter un nouveau projet pour tout le territoire. C'est le sens du lancement de la démarche « Ma Région 2050 » dont l'ensemble des élus, des forces vives et des habitants de tous les Pays de la Loire doivent se saisir. »



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Antoine CHÉREAU
premier Vice-président de la Région, en charge du suivi de la démarche prospective Ma Région 2050

Préparer collectivement l'avenir de nos territoires

« Les Pays de la Loire disposent de nombreux atouts : un territoire équilibré, structuré autour d'un tissu de communes rurales, de villes moyennes et de métropoles dynamiques. C'est également une terre d'innovation et d'excellence économique riche en activités agricoles et halieutiques qui nourrissent chaque jour 3,7 millions d'habitants. Mais le monde change. Comme toutes les régions, nous sommes confrontés à de nombreux défis (économique, numérique, écologie, démographique). Pour les relever, et pour préparer l'avenir de nos territoires, nous lançons aujourd'hui Ma Région 2050 ! À travers cette grande démarche prospective, nous voulons construire notre projet de territoire avec l'ensemble des habitants et les acteurs de notre région. En tant qu'élus, nous comptons sur votre participation. Car vous êtes les meilleurs ambassadeurs de vos territoires pour nous soumettre vos réflexions et vos pistes d'actions sur l'aménagement, l'environnement, les transports, l'emploi, l'alimentation, la culture... »

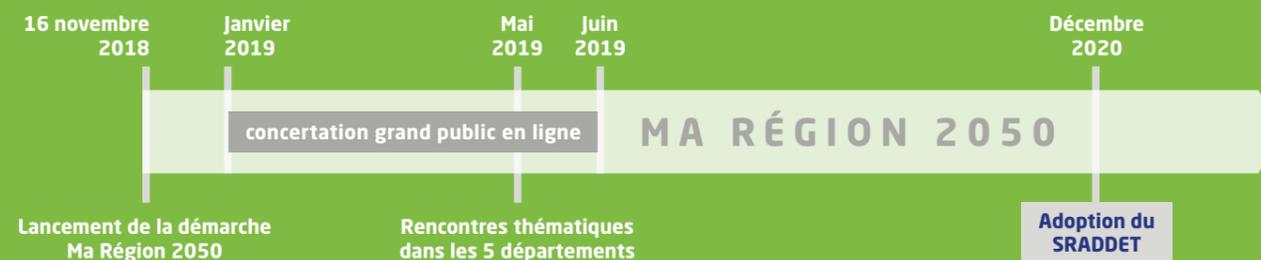


© Sébastien Briotte

Maurice PERRION
vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des territoires et de la ruralité

Pour un développement durable et équilibré de nos territoires

« Élaborer le nouveau schéma régional d'aménagement des territoires (SRADET) est l'occasion de se projeter vers l'avenir. Avec la démarche ascendante et collaborative « Ma Région 2050 », nous avons l'opportunité d'approfondir la dimension prospective de notre nouvelle stratégie territoriale dans les domaines des mobilités et des transports, de l'environnement et du développement territorial. En ce sens, ce futur schéma sera par ses orientations la première traduction concrète de cette démarche de prospective territoriale. Notre volonté sera de promouvoir un modèle de développement durable et équilibré, comme la diversité et la qualité des initiatives portées par nos agglomérations comme par nos communes rurales. »



Vos interlocuteurs régionaux dans les antennes

LOIRE-ATLANTIQUE

Anne-Laure Forget
02 28 20 51 96 - anne-laure.forget@paysdelaloire.fr

MAINE-ET-LOIRE

Christelle Touchais-Pinon
02 41 68 70 78 - christelle.touchais-pinon@paysdelaloire.fr

MAYENNE

Dominique Chanteau-Nogues
02 43 67 22 80 - dominique.chanteau-nogues@paysdelaloire.fr

VENDÉE

Cédric de Linage
02 51 44 75 87 - cedric.de.linage@paysdelaloire.fr

SARTHE

Gaël Bigorgne
02 43 14 37 43 - gael.bigorgne@paysdelaloire.fr

#maregionenaction

#1 RENCONTRE
NANTES
16 NOVEMBRE
2018
RÉGIONALE
DES MAIRES

 Région
PAYS DE LA LOIRE